

CANOTS PNEUMATIQUES 200 et 240

TABLE DES MATIÈRES

Ce manuel a été compilé pour faciliter l'utilisation du bateau en toute sécurité et pour un agrément optimum. Il contient des détails sur le bateau, l'équipement fourni ou installé et ses systèmes, ainsi que des informations sur son fonctionnement et son entretien. Le lire attentivement et se familiariser avec l'embarcation avant de l'utiliser.

Si le propriétaire est un plaisancier inexpérimenté ou non familier avec ce type de bateau, il doit s'assurer d'acquérir une expérience d'utilisation et de fonctionnement du bateau avant d'en prendre les commandes pour son propre confort et sa sécurité. Le revendeur ou la fédération nationale de nautisme ou le yacht club seront ravis de recommander des écoles nautiques ou des instructeurs compétents locaux.

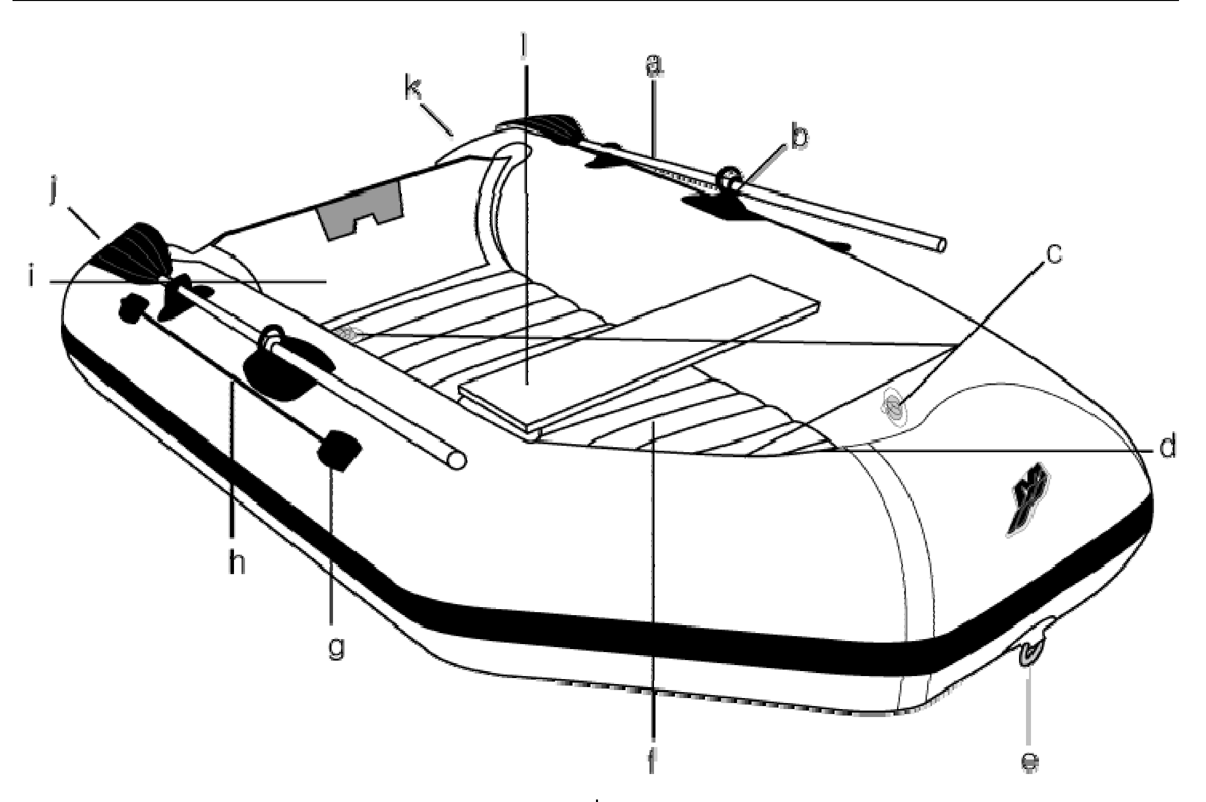
CONSERVER CE MANUEL DANS UN LIEU SÛR ET LE DONNER AU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE LORS DE LA VENTE DU BATEAU.

CATÉGORIES DE CONCEPTION

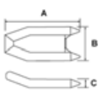
Catégorie A – « Océan ». Une embarcation conçue pour de longs voyages dont les conditions peuvent dépasser des vents de force 8 sur l'échelle de Beaufort et inclure d'importantes hauteurs de vagues de 4 m, pour des bateaux qui sont largement autonomes.
Catégorie B – « Au large ». Une embarcation conçue pour des voyages au large dont les conditions peuvent inclure des vents de force 8 au maximum et des hauteurs de vague de 4 m au maximum.
Catégorie C – « Littoral ». Une embarcation conçue pour des voyages en eaux côtières, dans de grandes baies, des estuaires, des lacs et des rivières dont les conditions peuvent inclure des vents de force 6 au maximum et des hauteurs de vague de 2 m au maximum.
Catégorie D – « Eaux abritées ». Une embarcation conçue pour des voyages dans de petits lacs, rivières et canaux dont les conditions peuvent inclure des vents de force 4 au maximum et des hauteurs de vagues de 0,5 m au maximum.

INFORMATIONS RELATIVES AU BATEAU

Modèle du bateau	
Numéro d'identification de la coque	



a - Rame
b - Dame
c - Valves de tube gonflable (emplacements typiques)
d - Valve de la quille
e - Poignée semi-circulaire de halage
f - Tapis pneumatique
g - Porte cordage
h - Cordage
i - Tableau arrière (avec plaque de fixation du moteur)
j - Tube tribord
k - Tube bâbord
l - Siège de rameur



CARACTÉRISTIQUES

MODÈLE	CATÉGORIE	CHARGE MAX. en kg	PUISSANCE MAX. en kW	PUISSANCE MAX. en ch	POIDS MAX. DU MOTEUR	NOMBRE MAX. DE PASSAGERS	PARTIE DE LA NORME ISO 6185	A (cm)	B (cm)	C (cm Ø)	KG	LBS
CANOT PNEUMATIQUE 200	D	255	1.9	2.5	20	2	1-II	200	125	34	19	41
CANOT PNEUMATIQUE 240	D	315	2.6	3.5	20	3	1-II	240	132	34	22	49

ASSEMBLAGE ET DÉMONTAGE

COMPOSANTS INCLUS AVEC CHAQUE BATEAU

Description	QTÉ
Pompe à air avec tuyau	1
Siège en bois	1
Rame	2
Tapis pneumatique	1
Quille gonflable	1
Kit de réparation	1

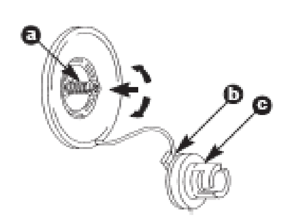
IMPORTANT : NE PAS utiliser une source d'air comprimé (c.-à-d. un compresseur pneumatique pour pneus automobiles) pour gonfler les bateaux. Un surgonflage dû à l'utilisation d'air comprimé peut causer la rupture des coutures et/ou des cloisons.

MONTAGE

1. Retirer tout objet pointu des surfaces plates sur lesquelles le bateau sera assemblé.
2. Déplier et étaler le bateau à plat.

IMPORTANT : NE PAS traîner le bateau au risque d'endommager le bateau.

3. Visser chacune des valves. Vérifier que le joint de bouchon femelle est en place. Fixer le dispositif de retenue de valve sur chaque chambre.



a - Obus de valve
b - Bouchon
c - Joint

IMPORTANT : La valve et l'adaptateur de gonflage doivent rester propres pour assurer un joint étanche à l'air positif.

4. Lors de l'utilisation initiale du bateau, retirer le bouchon extérieur en veillant à ce que l'obus de valve (champignon) soit en position relevée ou fermée. Insérer fermement l'extrémité de l'adaptateur de gonflage dans la valve.
5. Si le bateau a été gonflé auparavant, fixer la pompe à air sur chaque valve, une à la fois, et gonfler chaque chambre à mi-capacité.
6. Placer le tapis pneumatique dégonflé au fond du bateau gonflé.

REMARQUE : Ne pas gonfler la quille tant que les plaques du plancher ne sont pas installées.

7. Insérer le plancher pneumatique au fond du bateau en alignant la valve de la quille.
8. Gonfler le tapis pneumatique à une pression maximale de 0,25 bar (3.6 psi).
NE PAS utiliser une source d'air comprimé.
9. Gonfler la quille.
10. Installation du siège :
Faire glisser le siège en position en insérant les tubes de retenue dans les gorges situées à chaque extrémité du siège banquette. Insérer simultanément dans les deux extrémités du siège. Placer le siège de sorte qu'il soit au milieu des tubes de retenue.
11. Gonfler chaque chambre à air de manière homogène. Gonfler complètement le bateau en fixant la pompe à air sur chaque valve, une à la fois, et en gonflant de manière à maintenir un équilibre de pression entre les chambres jusqu'à ce la pompe ne puisse plus fournir d'air. Lorsque le bateau est complètement gonflé, appuyer sur l'obus de valve et laisser environ la moitié de l'air s'échapper. Relâcher l'obus de valve et poursuivre l'assemblage.

REMARQUE : Pression d'air (tube du bateau, tapis pneumatique et quille) : 0,25 bar (3.6 psi)

DÉMONTAGE

REMARQUE : Le bateau doit être propre et sec avant de le remiser. Retirer tout sable et tout débris susceptibles d'adhérer au matériau.

1. Pour dégonfler, retirer les bouchons extérieurs de valve, pousser et faire tourner l'obus de valve central (champignon) de 1/2 tour dans l'une ou l'autre direction pour verrouiller la valve en position ouverte. Appuyer sur les tubes et l'air s'échappe par les valves.
2. Retirer le siège.
3. Retirer le tapis pneumatique.

4. En utilisant la pompe comme un dispositif d'aspiration, éliminer l'air en excès de chaque chambre.
5. La partie inférieure vers le bas, insérer les tubes de plat-bord dans le bateau. Enrouler le bateau depuis l'une de ses extrémités et le placer dans le sac de transport avec la pompe à air et le tuyau.

INFORMATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT

GÉNÉRALITÉS

Félicitations pour l'achat d'un bateau pneumatique QUICKSILVER. Pour une satisfaction maximale, certaines consignes de fonctionnement doivent être suivies.

Ce produit est un bateau. Toutes les règles des cours d'eau s'appliquent aux utilisateurs de ce bateau. D'excellentes formations de sécurité sont offertes par des organisations nationales ou locales et sont vivement recommandées (COAST GUARD AUXILIARY [Section volontaire des garde-côtes des États-Unis], U.S. POWER SQUADRON, CROIX ROUGE).

Ce bateau n'est pas équipé de feux et ne doit être utilisé que de jour si des feux de navigation auxiliaires ne sont pas installés.

Ce bateau ne doit pas être utilisé sous l'influence d'alcool ou de stupéfiants. Une telle utilisation est non seulement dangereuse mais les sanctions pour ce type d'utilisations sont sévères.

GONFLAGE – DÉGONFLAGE

1. Gonfler le bateau avec la pompe fournie. Gonfler les tubes à 0,25 bar (3.6 psi). Gonfler le tapis pneumatique à 0,25 bar (3.6 psi).
2. La pression maximale de gonflage est d'environ 0,25 bar (3.6 psi). Selon le climat et les conditions de fonctionnement, il peut être nécessaire de surveiller la pression durant l'utilisation du bateau pour assurer qu'un gonflage correct est maintenu.
3. Un bateau gonflé depuis 2 ou 3 jours peut perdre de la pression et nécessite un regonflage pour corriger la pression de fonctionnement. **Il est important de maintenir la pression de fonctionnement totale recommandée afin d'assurer les performances du bateau.**

⚠PRUDENCE

NE PAS utiliser une source d'air comprimé (c.-à-d. un compresseur pneumatique pour pneus automobiles) pour gonfler le bateau. Un surgonflage peut causer la rupture des coutures et/ou de la cloison.

4. Lors du gonflage ou du dégonflage, maintenir un équilibre d'air entre les chambres pour éviter d'endommager les cloisons de chambre à air.

CHARGEMENT

1. NE PAS DÉPASSER LA CAPACITÉ DE TRANSPORT DE CHARGES INDIQUÉE SUR LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE DU BATEAU.
2. Chaque personne à bord du bateau doit porter un gilet de sauvetage (BRASSIÈRE DE SÉCURITÉ).
3. Des rames et un kit de pièces de réparation doivent être à bord en cas d'urgence.
4. Toutes les charges placées dans le bateau doivent être uniformément réparties pour assurer une assiette correcte du bateau en cours de navigation.

FONCTIONNEMENT : AVIRONS

1. Le bateau pneumatique est livré avec des rames, des dames et un siège de rameur de série. S'assurer que le siège est correctement installé. (Se reporter aux instructions d'assemblage du bateau.)
2. Insérer l'axe de la rame dans la dame et placer un anneau fourni avec la rame sur l'axe de celle-ci pour éviter qu'elle ne tombe à l'eau.

REMARQUE : Ne pas utiliser les rames comme des leviers – elles sont fragiles !

3. Les conditions météorologiques locales doivent être prisent en considération avant d'utiliser le bateau avec des rames ou un petit moteur hors-bord. La puissance du bateau peut ne pas être suffisante pour vaincre les courants des passes de marée, la haute mer, les petits canaux ou les hauts fonds.

FONCTIONNEMENT : PUISSANCE

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS UTILISER UN MOTEUR TROP PUISSANT ! Une surmotorisation peut résulter en de graves problèmes de manœuvrabilité et/ou de stabilité.
UTILISER UN INTERRUPTEUR D'ARRÊT D'URGENCE. Cet interrupteur arrête le moteur si, pour quelque raison que ce soit, l'opérateur quitte les commandes.

TOUS LES PASSAGERS SUR LE PLANCHER. En cours de navigation au moteur, CHACUN doit s'asseoir sur le plancher, PAS sur les tubes gonflés ou le siège de rameur, afin d'éviter de tomber par-dessus bord.

UNE SEULE PERSONNE À BORD. Lors de la navigation au moteur sans passagers, le poids doit être placé le plus en avant possible. Éviter les accélérations rapides qui pourraient provoquer un basculement du bateau en arrière.

1. Vérifier occasionnellement le serrage des vis de fixation du moteur. Le desserrage des vis de fixation peut provoquer un fonctionnement irrégulier du moteur, voire même la perte du moteur par-dessus bord.
2. Lire attentivement le manuel d'utilisation du moteur avant tout usage.
3. Contrôler régulièrement les charges embarquées pour éviter l'usure par frottement ou la perforation du revêtement du bateau.

REMORQUAGE – ANCRAGE – MOUILLAGE

1. Si le bateau pneumatique doit être remorqué par un autre bateau, le bateau pneumatique DOIT ÊTRE VIDE. Le bateau pneumatique remorqué doit être surveillé en permanence.
2. Des amarres d'ANCRAGE et de MOUILLAGE doivent être fixées à une remorque en patte d'oie fixée par des anneaux en D à l'étrave du bateau.

DAVIERS

Si le bateau est suspendu à des daviers, enlever le bouchon de vidange pour qu'aucune eau ne s'accumule dans le bateau.

DÉFAILLANCE DE LA CHAMBRE À AIR

1. Dans l'éventualité d'une défaillance de la chambre à air, déplacer le poids vers le côté opposé. Fixer la chambre qui fuit de la façon appropriée (par ficelage ou par blocage) et rejoindre immédiatement le rivage le plus proche.

DANGERS MARINS

1. Éviter ou s'approcher avec précaution d'épaves, récifs, rivages rocheux, bancs de sable et bas-fonds.
2. Avant de naviguer dans des zones peu familières, obtenir des renseignements sur les dangers que présentent les eaux locales.
3. PRENDRE GARDE AUX VENTS DE TERRE ET AUX COURANTS.

ÉCHOUAGE

1. Il est recommandé de NE PAS échouer le bateau au moteur, NI de le traîner sur des pierres, du sable, du gravier ou la chaussée, ce qui pourrait endommager le revêtement du bateau.
2. Recouvrir le bateau pour le protéger contre la lumière solaire directe s'il est remisé hors de l'eau pendant une période prolongée.

REMISAGE

IMPORTANT : Pour éviter la décoloration de la coque ou du tube sous l'action des plantes marines ou de la pollution marine, NE PAS garder le bateau à l'eau pendant des périodes prolongées.

1. Après usage, laver le bateau et ses composants à l'eau savonneuse et rincer à l'eau douce. Laisser sécher toutes les pièces avant rangement dans le sac de transport, afin d'éviter la moisissure.
2. Inspecter les pièces en bois pour tout signe de dommage ou de détérioration du fini. Refinir les rayures ou abrasions avec du vernis marin.
3. Pour préserver l'aspect du bateau, le remiser dans un endroit sec et frais et éviter une exposition directe excessive à la lumière solaire.
4. Une bâche est disponible en option pour recouvrir et protéger le bateau pendant le remisage.

IMPORTANT : NE JAMAIS UTILISER de cires et nettoyants contenant de l'alcool sur le revêtement du bateau. L'alcool dessèche prématurément le revêtement du bateau.

5. Ne pas placer des objets lourds sur le bateau pendant le remisage pour éviter tout dommage.

UTILISATION À HAUTE ALTITUDE

1. La pression totale normale de gonflage est d'environ 0,25 bar (3.6 psi). Si le bateau est gonflé au niveau de la mer (basse altitude) et transporté à haute altitude (pour être utilisé sur un lac de montagne), la pression doit être réduite à haute altitude pour éviter le surgonflage.

PROCÉDURES DE NETTOYAGE

Après usage, laver le bateau (revêtement et/ou coques de bateau pneumatique semi-rigide, le cas échéant) et tous ses composants à l'eau savonneuse et rincer à l'eau douce.

IMPORTANT : NE PAS utiliser un agent de préservation du vinyle sur les surfaces du revêtement. Les produits chimiques de l'agent de préservation assèchent le revêtement.

PROCÉDURE DE RÉPARATION

PETITES DÉCHIRURES, COUPURES ET PERFORATIONS

1. La réparation d'une petite fuite ou de perforations inférieures à 12,7 mm peut être effectuée avec une rustine ronde, d'un diamètre minimal de 76,2 mm.
2. La rustine et la surface du bateau doivent être sèchent et exemptes de saleté ou de graisse.
3. Appliquer 3 couches fines et homogènes de colle sur la surface du bateau et de la rustine. Attendre 5 minutes entre chaque couche. Après la 3e couche, attendre 10 à 15 minutes avant de placer la rustine sur le bateau. Utiliser un rouleau dur pour presser la rustine sur le revêtement du bateau.
4. Attendre au moins 24 heures avant de regonfler et d'utiliser le bateau.

IMPORTANTES RÉPARATIONS DU REVÊTEMENT, DES COUTURES, DES CLOISONS ET DU TABLEAU ARRIÈRE

Il est recommandé de confier toute réparation importante au revendeur du bateau. Si ce n'est pas possible, contacter : le revendeur.

CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES

Les plaisanciers apprécient la beauté de la nature et

la tranquillité des grands espaces. Il incombe aux plaisanciers de protéger l'environnement dans lequel ils évoluent en veillant à la propreté des voies navigables.
Ne jeter à l'eau aucun produit non comestible ou buvable.

DÉVERSEMENT D'HYDROCARBURES ET DE CARBURANT

Les déversements d'hydrocarbures ou de carburant dans les voies navigables polluent l'environnement et sont nuisibles à la faune. Ne jamais déverser ni mettre au rebut du carburant ou des hydrocarbures dans l'eau ; cette pratique est interdite et l'utilisateur responsable d'une telle infraction est passible d'une amende. Il existe deux types de déversements accidentels courants :

Le remplissage excessif du réservoir de carburant
Le pompage d'eau en cale contaminée

⚠ PRUDENCE

RISQUE D'INCENDIE ET D'EXPLOSION : Les fumées émanant de chiffons peuvent se concentrer dans la cale et être extrêmement dangereuses. Ne jamais stocker de chiffons utilisés pour essuyer les fuites de carburant ou de solvant dans le bateau. Éliminer les chiffons à terre de manière adéquate.

DÉVERSEMENT ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Les déchets sont constitués de toutes les formes d'ordures, produits en plastique, recyclables, alimentaires, bois, détergents, égouts voire des débris de poisson dans certaines zones navigables : en somme, presque tout. Nous recommandons aux plaisanciers de ramener tout ce qu'ils emportent de sorte à l'éliminer correctement une fois à terre.
Si le bateau est équipé d'un dispositif sanitaire marin (cabinet de toilette marin), utiliser un système de vidange homologué. Le rejet des eaux usées par-dessus bord ou par évacuation de déchets au moyen d'un système d'élimination est interdit dans de nombreuses zones.
.

BRUIT EXCESSIF

Par bruit, il est fait référence au bruit du moteur ou même à des cris. De nombreuses juridictions compétentes ont adopté des valeurs limites d'émission acoustique sur des voies navigables. Ne pas utiliser de système d'échappement intégré au tableau arrière avant de s'être suffisamment éloigné du rivage. La musique et les conversations animées peuvent s'entendre à des distances considérables sur l'eau, en particulier durant la nuit.

TURBULENCE DE SILLAGE ET REMOUS

Apprendre à repérer les zones où la TURBULENCE DE SILLAGE est INTERDITE. L'utilisateur peut être tenu responsable de toute blessure et de tout dommage causés par la turbulence de sillage ou les remous. Avant de pénétrer dans une zone où la TURBULENCE DE SILLAGE est INTERDITE, réduire la vitesse au minimum.

ÉMISSIONS D'ÉCHAPPEMENT

Les émissions d'échappement (hydrocarbures) excessives polluent l'eau et l'air. Entretenir correctement le moteur et maintenir la coque propre pour obtenir des performances optimales. Consulter le revendeur et le manuel d'utilisation du moteur pour obtenir des informations supplémentaires.

PEINTURE

Si le bateau est conservé dans des eaux où les salissures constituent un problème, l'utilisation de peinture anti-salissures peut contribuer à en ralentir le développement. Il est important de connaître les réglementations en vigueur car certaines peintures sont parfois interdites. Se renseigner auprès des autorités portuaires les plus proches.

AGENTS DE NETTOYAGE

Utiliser les produits de nettoyage avec parcimonie et ne pas les déverser dans les voies d'eau. Ne jamais mélanger les agents nettoyants et ventiler correctement s'ils sont utilisés dans un lieu clos. NE PAS utiliser de produits contenant des phosphates, du chlore, des solvants, des produits non biodégradables ou des dérivés du pétrole. Les nettoyants à base de citron sont recommandés dans le cadre d'opérations de nettoyage en milieu maritime et ne sont nuisibles ni à l'environnement ni à l'utilisateur.

GARANTIE LIMITÉE

(Europe, Afrique et Moyen-Orient uniquement)

I. Nous garantissons que chaque bateau pneumatique Quicksilver neuf, ainsi que les accessoires solidaires, (ci-après « Produit ») est exempt de vice de fabrication ou de matériau, sous réserve que la vente au détail dudit Produit s'est effectuée dans un pays où nous en avons autorisé la distribution.

II. La présente garantie n'entre en vigueur qu'à la réception d'une carte d'enregistrement dûment remplie, identifiant le produit ainsi enregistré par son numéro de série. Les conditions de la garantie sont les suivantes :
A. Le matériau de la coque est garanti 2 ans contre les fissures, la porosité et le pourrissement.
B. Les coutures de la coque sont couvertes contre le décollement pour une période de garantie limitée de 2 ans.

REMARQUE : Les coutures sont considérées comme décollées lorsque le revêtement extérieur se sépare du support du matériau ou que la couture

perd de sa résistance structurelle. Si un décollement ne se produit que sur une seule couture et non pas sur toutes les coutures, la couture défaillante sera réparée au titre de la garantie.

C. Toutes les autres pièces du bateau, y compris notamment : les dames, les pompes, le sac de transport du bateau, le porte-tableau arrière, le tableau arrière, le tapis pneumatique, sont couverts par une garantie limitée de 2 ans.

III. Dans la mesure où la présente garantie ne s'applique qu'aux vices de matériau et de fabrication, elle ne s'applique pas à l'usure normale ou aux dommages causés par les actions suivantes :
A. Négligence, manque de maintenance, accident, utilisation anormale, installation ou entretien inappropriés ;
B. Utilisation d'un accessoire ou d'une pièce non fabriqués par nous ;
C. Participation ou entraînement à des courses ou autres activités de compétition ;
D. Altération ou retrait de pièces.

IV. La présente garantie ne couvre pas les frais fortuits ou indirects engendrés par les actions suivantes : halage, mise à l'eau, remorquage et remisage, appels téléphoniques, location de tout genre, nuisance ou pertes de temps ou de revenus, ou tout autre dommage indirect.

V. Le client doit assurer un accès raisonnable au produit pour toute réparation au titre de la garantie en apportant le produit pour inspection à un revendeur Brunswick Marine EMEA habilité à réparer le produit de l'acheteur. Si un acheteur ne peut pas apporter le produit à un tel revendeur agréé, il peut en aviser la société par écrit. Nous nous chargerons ensuite de faire effectuer l'inspection et la réparation, sous réserve que celle-ci soit couverte par la présente garantie. L'acheteur devra s'acquitter de tous les frais de transport et/ou de tous autres frais liés à cette réparation. Tout produit ou toute pièce envoyé par l'acheteur afin d'être inspecté ou réparé, doit être expédié port payé. La carte d'enregistrement de la garantie est la seule preuve d'enregistrement valide et doit être présentée avant toute réparation au titre de la garantie. Les revendications au titre de la garantie ne seront pas acceptées sans présentation de ladite Carte d'enregistrement de la garantie.

VI. Notre obligation aux termes de la présente garantie se limite à la réparation des pièces défectueuses ou, à notre gré, au remboursement du prix d'achat, ou encore au remplacement de ces pièces par des neuves, selon le besoin, de manière à corriger toute défaillance résultant de défauts de matériaux ou de vices de fabrication couverts par la présente garantie. Nous nous réservons le droit d'améliorer la conception de tout Produit sans assumer l'obligation de modifier les produits fabriqués antérieurement.

VII. Cette garantie confère des droits spécifiques à l'acheteur, mais celui-ci peut jouir d'autres droits qui varient d'un pays à l'autre.

REÇU DU MANUEL D’UTILISATION

Remplir le formulaire suivant, le signer et le donner au revendeur afin d’assurer une couverture de garantie totale :

Je soussigné,

Nom : ______________________________

Adresse : ______________________________

certifie que j’ai reçu le manuel d’utilisation du bateau pneumatique Quicksilver suivant :

Modèle : ______________________________

Numéro d’identification de la coque (situé sur la partie avant du tableau arrière) :

____

Cette petite embarcation est couverte par les conditions de garantie mentionnées dans le manuel d’utilisation fourni avec l’embarcation. Cette garantie prend effet le :

Date d’achat : ______________________________

Signature : ______________________________

Date : ______________________________